



## Présentation de la salle de vidéo protection et de son programme de développement

### **PROJET D'EXTENSION : 91 CAMERAS EN PLUS D'ICI 2013**

L'extension de la vidéo-protection avignonnaise s'inscrit dans le cadre des objectifs du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité signé fin 2005 par les partenaires du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (Etat, Région, Ville).  
Le conseil municipal du 9 octobre 2008 a voté un programme d'extension en 3 étapes :

**2008 : lancement des études pour l'évolution du système**

**2009 : pose de 4 nouvelles caméras dès début 2009**

**A partir de 2010 : pose de 91 nouvelles caméras soit 131 en 2013**

#### **Emplacements :**

- ▶ Intra muros : 21
- ▶ Barthelasse : 7
- ▶ Ouest : 4
- ▶ Nord Rcade : 12
- ▶ Sud Rcade : 17
- ▶ St Chamand : 5
- ▶ Nord : 12
- ▶ Est : 6
- ▶ Montfavet : 7

#### **Concertation**

Les emplacements ont été retenus :

- ▶ à partir des rapports du CLSPD, selon des critères d'ordre public – par ex le nombre des délits constatés – qui sont connus grâce aux indicateurs fournis par la Police Nationale, ou encore le nombre et la nature des incivilités répertoriées par le canal de l'Observatoire de la Sécurité qui fonctionne au sein du C.L.S.P.D. (lettres des particuliers, rapports de constatations de la Police Municipale, signalements des logeurs sociaux, etc.)
- ▶ après consultation de la Police Nationale et des élus de quartiers.



## Présentation de la salle de vidéo protection et de son programme de développement

Le projet d'implantation par quartier sera soumis aux conseillers de quartiers au printemps.

### Budgets : 3,7 M€

- ▶ 700 000 € pour les travaux d'extension du réseau en fibres optiques
- ▶ 99 500 € pour les études relatives à la pose des caméras supplémentaires;
- ▶ 2.900.000 € pour les travaux de pose des caméras supplémentaires et leurs raccordements au réseau municipal de fibres optiques.

Pour ce faire la ville a déposé des demandes de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (financement maximum à hauteur de 50%)



## Présentation de la salle de vidéo protection et de son programme de développement

### EXEMPLES DE RESULTATS DE LA VIDEO PROTECTION

Il est toujours difficile d'estimer précisément la part prise par le système vidéo dans la diminution du nombre des délits de voie publique. D'autres facteurs ont aussi leur influence (présence policière notamment). **Toutefois, la délinquance de voie publique a chuté de 40 % en 6 ans.**

Au-delà de l'effet dissuasif, la vidéo-protection est également un outil d'enquête et d'investigations et les affaires réalisées en flagrant délit ou à la suite d'extractions d'images par les O.P.J. sont nombreuses (à titre d'exemple, filmage en direct de coups de couteau sur la Place Pie et arrestation des auteurs en flagrant délit, meurtre du notaire de Carpentras élucidé grâce aux images enregistrées dans les jours ayant précédé le meurtre, etc.).

#### **Quelques faits : 132 interventions liées à la vidéo protection en 2009**

Arrestation en flagrance de 2 individus : agression à l'arme blanche et vol à l'arraché  
Interpellation d'exhibitionnistes, d'individus pour des dégradations, de cambrioleurs

#### **Ce que l'on peut voir du poste de vidéosurveillance**

Agressions, rixes, vols, troubles à l'ordre public, trafics et échanges de produits stupéfiants

Diligence de moyens sur des accidents de circulation et sur des incendies

Personne en difficultés sur la voie publique, malaise, ivresse, etc....

Gestion de grandes manifestations (le Festival, événements sportifs, culturels ...).